

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

établissements Question écrite n° 102595

## Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche qui sont des leviers de développement des territoires au plan économique, social et culturel. Soucieux de leur répartition spatiale dans une logique d'accessibilité, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour établir leur développement équilibré sur les territoires et renforcer l'ensemble des moyens dédiés à la démocratisation et l'accessibilité de l'enseignement supérieur, car les investissements ont tendance à se concentrer sur les grandes métropoles, alors que les villes moyennes présentent un grand nombre d'avantages concernant le positionnement des acteurs, le développement de liens concrets avec les milieux économiques, la promotion de l'égalité des chances et l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur quel que soit le lieu de vie.

## Données clés

Auteur: M. Bernard Perrut

Circonscription: Rhône (9e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 102595 Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>14 février 2017</u>, page 1196 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)